

Opération Carte d'Identité FIVA - Traversée de Paris Estivale

Dimanche 31 juillet 2016

Chers Collectionneurs et Passionnés, Chers Amis,

Pendant des années, la **Carte d'Identité Internationale FIVA** a été demandée par les organisateurs de grands Rallyes où Concours d'Elégance Internationaux pour mieux connaître les véhicules engagés et essayer d'écarter ceux d'origine douteuse.

Elle est aujourd'hui le "**certificat historique**" d'un véhicule de collection de plus de 30 ans.

En effet, la Carte d'Identité FIVA est une description approfondie et aussi objective que possible d'un véhicule ancien retraçant l'origine et les éventuelles modifications qu'il a connu. C'est un document international, d'un modèle unique pour tous les pays membres de la FIVA, qui accompagne et trouve pleinement sa place dans les efforts déployés par les Clubs et les Fédérations de véhicules anciens pour faire reconnaître vos véhicules de collection comme éléments du **patrimoine industriel, historique et culturel**.

Votre passion est de préserver et entretenir ces magnifiques objets qui résisteront au temps et qui vous survivront. Irrémédiablement, vos belles autos changeront de propriétaire, peut-être de pays.

Il est donc important que la vie de vos véhicules, leur histoire, les modifications et restaurations effectuées par les propriétaires successifs soient répertoriées dans un fichier international.

Ce "**certificat historique**" qu'est la carte d'identité FIVA, c'est la "**traçabilité**" d'un véhicule ancien, et c'est également un devoir de mémoire que nous devons pour le futur à nos voitures anciennes, qui représentent avec honneur notre patrimoine industriel, historique et culturel. C'est en quelque sorte l'ADN de nos véhicules de collection, ADN conservé et archivé à la fois par la FFVE en France et par la FIVA pour tous les pays membres de la FIVA. De plus amples informations sur la Carte d'Identité FIVA peuvent être consultées sur le site internet de la FFVE (www.ffve.org) rubrique "International".

En accord avec Vincennes en Anciennes, organisateur de la Traversée de Paris Estivale, La FFVE vous propose de participer à l'opération Carte d'Identité FIVA à Meudon le dimanche 31 juillet 2016

Modalités de l'opération Carte d'Identité FIVA Traversée de Paris 2016 :

1- Inscription par envoi impérativement avant le 15 juillet 2016 d'un courriel à etienne.anglade@ffve.org, copie secretariat@ffve.org en mentionnant vos coordonnées, votre adresse courriel, votre numéro de tel portable, la marque et le modèle de votre véhicule.

2 - A réception de ce courriel, il vous sera adressé une fiche d'inscription et toutes les informations pratiques de cette opération qui se déroulera à Meudon dans l'après-midi du 31 juillet 2016.

3 - A l'heure fixée, vous présenterez votre véhicule sur un emplacement réservé pour l'opération afin de passer l'inspection technique.

4 - Cette inspection sera effectuée en votre présence et avec votre dossier complet, et le commissaire technique attribuera une note d'authenticité et de préservation à votre véhicule.

5 - Votre dossier sera ensuite transmis au secrétariat de la FFVE qui vous adressera votre Carte FIVA sous quinzaine. Le cout d'une carte FIVA est de 100 euros si vous appartenez à un Club adhérent à la FFVE, sinon de 150 euros.

Opération Carte d'Identité FIVA - Traversée de Paris Estivale

Dimanche 31 juillet 2016

La FFVE sera en mesure de délivrer une **carte d'identité FIVA** pour votre véhicule à l'occasion de la Traversée de Paris : **Inspection du véhicule** sur le site d'arrivée de l'événement sur la Terrasse de l'Observatoire de Meudon.

Voici les modalités de l'opération Carte d'Identité FIVA à Meudon

Inscription, par renvoi, **impérativement avant le 15 juillet 2016**, de la fiche ci-dessous à Etienne Anglade :

- par courriel etienne.anglade@ffve.org , copie secretariat@ffve.org .

A noter que cette opération ne concerne que des véhicules immatriculés en France (carte grise normale ou de collection).

Impression, par vos soins, à partir du site www.ffve.org, (rubrique « International » / Document à télécharger), de votre dossier CI FIVA :

- Demande de Carte d'Identité FIVA, y compris page Fiche Suiveuse.
- trois photos (voir formulaire de demande), photocopie de la carte grise et image de la plaque de châssis.
- Autres documents attestant de l'historique de votre véhicule, s'il en existe (factures, anciens propriétaires, etc.)

>>> Dossier rempli par vous-même et complet à apporter à Meudon.

. Information par Etienne Anglade, dès que possible, par courriel, d'une heure de rendez-vous avec un Commissaire Technique FFVE pour l'examen du véhicule, dans un espace réservé sur le site de Meudon.

Sur place, avec le Commissaire Technique FFVE :

- Inspection du véhicule, à l'heure dite. Aucun examen ne pourra se dérouler sans le dossier complet.
- Vérification du formulaire de demande, en votre présence.
- Renseignement de la Fiche Suiveuse par le Commissaire Technique.
- Paiement par chèque (à l'ordre de la FFVE) de la somme de 100 euros (voir dossier).

.Transmission du dossier à la FFVE. Votre Carte FIVA définitive vous sera délivrée par la poste sous 2 semaines.

Fiche Carte d'Identité FIVA - Opération Traversée de Paris Estivale 2016		
Nom	Prénom	
Adresse postale	Email	
Téléphone fixe	Téléphone portable	
Véhicule		
Marque	Modèle	Année

Pour info, le téléphone portable d'Etienne Anglade est : 06 88 12 05 38

Il est rappelé au propriétaire de s'assurer que son dossier est complètement documenté et comporte bien toutes les pièces demandées avant de le remettre au Commissaire Technique